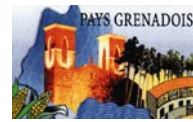


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —



Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade-sur-l'Adour
Larrivière Saint Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur l'Adour

OFFRE D'EMPLOI

Responsable de la voirie et des bâtiments communautaires

Communauté de Communes du Pays Grenadois (8059 habitants)
14, Place des Tilleuls
40270 GRENADE-SUR-L'ADOUR
Tél. 05 58 45 44 42

Propose un poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} mars 2018.

Cadre d'emploi : agent de maîtrise ou technicien territorial

Affectation : service voirie

Résidence administrative : Grenade-sur-l'Adour

Responsable hiérarchique : la DGS, le Président, le vice-président en charge de la voirie.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Missions principales :

- ⇒ Responsable de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs du domaine public routier communautaire (50%)
 - Elaboration du programme annuel de travaux
 - Suivi financier des marchés publics de travaux
 - Pilotage, coordination, contrôle des interventions des entreprises
 - Maîtrise d'œuvre de travaux de voirie et VRD
 - Gestion du domaine public (permissions de voirie)
 - Animation de la Commission Voirie
 - Organisation de l'entretien des zones d'activités et des voiries des ZA

- ⇒ Responsable de la maintenance, de l'entretien des bâtiments (40%)
 - Gestion des équipements et du patrimoine
 - Coordination, planification et vérification des travaux des entreprises
 - Gestion des demandes d'intervention, planification et suivi des interventions de travaux/maintenance.

Mission secondaire :

- ⇒ Instruction des Autorisations du droit des sols (10%).

La personne recrutée sera ultérieurement formée pour assurer la continuité de ce service en cas d'absence de l'agent instructeur des ADS.

SITUATION DE TRAVAIL ET CONDITIONS D'EXERCICE

Positionnement dans l'organisation :

- le responsable de la voirie est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de la CCPG + DGS

COMPETENCES REQUISES

Savoir-faire opérationnel

- savoir travailler en équipe
- être rigoureux et méthodique
- qualités rédactionnelles et relationnelles attendues
- sens de l'organisation, rigueur et discrétion
- capacité à gérer les délais, faculté d'adaptation et d'écoute

Connaissances :

Connaissance des techniques des travaux neufs routiers, et des techniques d'entretien routier.

Connaissance de la gestion du domaine routier

Connaissance la réglementation relative à la commande publique

Connaissance de la réglementation des ERP

Règles d'entretien des bâtiments

Règlementation et normes en matière de sécurité des bâtiments

Permis B obligatoire (déplacement sur le terrain)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation prévoyance - Adhésion au CNAS

INFORMATIONS DIVERSES

Responsable à contacter : Madame TACHON Nadine (Tél. 05.58.45.44.42)

Destinataire des candidatures :

Adresser lettre de motivation et CV avant le 15 décembre 2017 à :

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Pays Grenadois
14, Place des Tilleuls
40270 GRENADE-SUR-L'ADOUR
ou par courriel : n.tachon@cc-paysgrenadois.fr